

# Comment payer un nouvel l'élu

## Contenu

Version emagnus e.paie	
Créez le dossier de l'élu	
Clôturer les dossiers des élus sortants	
Saisie individuelle des variables mensuelles : onglet salaire	
Renseigner le taux de l'indemnité de l'élu	
Renseigner la périodicité de l'indemnité de l'élu	
Saisie individuelle des variables mensuelles : onglet cotisations6	,
Financement DIF Élus6	,
Cessation activité professionnelle6	,
Retraites complémentaires : FONPEL ou CAREL6	,
Indemnités versées à l'élu dans d'autres collectivités - Cas des élus multi-mandats6	,
Si l'élu perçoit un salaire pour une activité non liée à un mandat	,
Rappel sur l'assujettissement des élus à l'URSSAF Régime Général	
PAS : faire une demande TOPAZE pour récupérer le taux d'imposition	1
Créer une demande TOPAZE dans epaie	1
Déposer une demande TOPAZE sur net-entreprises10	)
Récupérer le CRM de la demande TOPAZE12	
Intégrer le CRM d'une demande TOPAZE dans epaie14	

## Version emagnus e.paie

**IMPORTANT pour les élus trimestriels** : pour que le montant trimestriel calculé automatiquement soit complet, il faut créer l'élu dès le premier mois du trimestre.

## Créez le dossier de l'élu

Ressources Humaines	<ul> <li>Accueil</li> <li>RIGOULOT Stéphane (stef)</li> </ul>
Accueil	
Agent	
Dossiers des agents	
Edition des listes agents	
Edition et transfert de l'état du pe	ersonnel
Calcul du brut à partir du net	

1. Cliquez sur 2. indiquez la civilité, le prénom le nom et Création d'un agent Saisir le nom et le prénom de la personne ? -Identité Agent simulé Qualité Monsieur 💌 MAIRE Nom Prénom Nouveau ATTENTION : En cliquant sur le bouton "OK", l'agent sera créé définitivement. Ok Annuler - Ok et faites

3.	Renseignez	les	éléments	entourés	en	rouge
	Ressources	ueil > Dossiers des agents > Dos	sier d'un agent		e magnas pare i Lioonizio	
	Accueil Dossier agent ×	OULOT Stéphane (stef) 😸	Novembre 2019, ARPAILLARGUE,	mairie d'Arpaillargue.		
	MAIRE Nouveau (91)					
	Agent Situations	Cursus	Divers Visites médic	ales		
	Identité Civilité <u>Monsieur</u>	Matricule 91	Sexe Masculin	<b>•</b>	0	
	Nom de famille MAIRE Prénoms Nouveau		Situation familiale	s dont O à charge Enfants		
	Naissance –	د معند المعند المعند المعند المعند	onnées Com	Conjoint Mom		
	Commune Pays	Mobile		Prénom		
	Numéro INSEE 1	Clé 00 Courrie Courrie	l pro			_
	Adresse		(0) Mode de règ	Jement Mansieur	<b>(</b> 0)	
	Bâtiment, Immeuble, Résidence Commune	•	Etablissemer SEPA	IBAN		
	Code postal		R.I.B.			
	Statut a retranger au sens riscar					1
4						
5	Aller dans l'onglet	Situations				
6.	Renseigner la fiche s	elon le modèle	e suivant :			
	MAIRE Nouveau (9)	1) Is Cursus	Divers	Visites médicales		
	Emploi	-	, ,		Supprimer situation Nouve	lle Situation) Corriger situation
	Date de début     Date de	le fin / Statut/Sous-	statut / Grade	/ Etablissemen	t / Collectivité	/ Etat
	Date d'entrée dans la collectivité	29/03/2020 D	ate de sortie de la collectiv	ité Situation val	able du 29/03/2020	au (0)
	Recrutement	D	épart	Etablissemer	nt mairie d'Arpaillargue	·
	Type d'emploi		Contrats Date début	Type		Droit Elu
	Emploi permanent E Remplo	acement 📄 D.I.F.	Date de relano	e Nature	Vutation - Transfert : SIRET	Code PCS-ESE
	Poste	non-paye	Position statutaire		Grade	uongine
	Nombre d'heures du poste	0	Statut <mark>Elu</mark>	▼ Maire ▼		
	Nombre d'heures T.C. de référer Service d'appartenance	ice 35,00	Type de mandat Co	mmunal 💌		
	Non affecté	• 💠	📄 Fonctionnaire déta	iché		
	Commentaire					

- Date d'entrée dans la collectivité : indiquer la date à laquelle l'élu a pris ses fonctions.

- Établissement et Fonction de l'agent.

- Nombre d'heures du poste : indiquez 0 ou laissez 35.

- Statut : sélectionnez Elu puis Adjoint, Conseiller général, Conseiller municipal, Maire, Délégué, Président, ou Vice-président.

- Indiquer le type de mandat : *Communal, EPCI, etc.* 

**•** 

- si l'élu est un fonctionnaire détaché, cocher la case
 Il y a une incidence sur les cotisations URSSAF RG.



Recommencer les manipulations 1 à 7 pour chaque élu qui aura une indemnité et pour

éventuellement chaque collectivité gérée puis fermer 🔯

## Clôturer les dossiers des élus sortants

💭 👮 Ressources	▶ Accueil
Humaines	RIGOULOT Stéphane
Accueil	
Agent	
Dossiers des agents	
Edition des listes agents	
Edition et transfert de l'état du p	ersonnel
Calcul du brut à partir du net	

1. Ouvrir le dossier de l'élu à clôturer



4. La fenêtre suivante s'ouvre

Changer de grade, d'échelon ou effectuer un reclassement	🕐 Changer l'indice de paie d'un agent non-titulaire
<ul> <li>Changer l'horaire ou le taux d'activité</li> </ul>	🔊 Changer le nombre de points de NBI
<ul> <li>Titulariser un stagiaire</li> </ul>	🔊 Changer d'établissement ou de collectivité
🕞 Changer de mandat	Créer une situation pour un nouvel emploi
🕐 Passer l'agent en Congé de Fin d'Activité	simultané à l'emploi en cours
Débuter ou terminer un Congé de Formation Professionnelle	Créer une situation pour un agent qui était parti temporairement
🔊 Changer de position (sauf CFA ou CFP)	Enregistrer le départ de l'élu
	Pour tout autre changement, cliquez sur 'Annuler' puis sur le bouton 'Corriger situation'.
A partir du	

renseigner les zones entourées, indiquer la date du conseil municipal suivant le 2ème tour du scrutin.



# Saisie individuelle des variables mensuelles : onglet salaire

Renseigner le taux de l'indemnité de l'élu



Données salariales de l'agent

Pour les adjoints et vice-président, on a deux cas :

- Soit l'indemnité de l'élu est un pourcentage de l'indemnité du maire, on renseigne alors le taux du maire/président dans la zone « Maire » et le taux de l'élu dans la zone « Adjoint »
- Soit l'indemnité de l'élu est un pourcentage de l'indice 1027, on ne renseigne que la zone
   « Maire » avec son taux

#### Renseigner la périodicité de l'indemnité de l'élu

-Activité Jours à payer	30
Périodicité de traitement	Mensuel

## Saisie individuelle des variables mensuelles : onglet cotisations

Profil Elu,			Fonction Maire		Position	Activité
Agent payé ce mois						
Salaire	Primes	Cotisations	Généralites			
Informations relativ	es aux cotisations					
Permanentes	Du C (*** loor	ר au	]			
Financeme	nt DIF Elu	FRFE : comm	unes de - 3500 Hbts			
Cessation a	activité professionnelle	📄 Indemnité n	on éligible au bénéfice	de la FRFE		
Impôt sur le reven	u: Type de taux	13 - Barème mensu	Taux 0.00			
import sur le reven	in Type de toux	13 - barenie mense	- 100X 0,00			<u>Rectifier cotisation</u>
 Valables pour le	mois de 🚽 🕕					
Indemnités ver	sées à l'élu dans d'autr	es collectivités		Taux CAREL		Bappel cotisation
	Mensuel	les		0,00		
Soumises IRCAI	NTEC 1871,7	7				
Soumises URSS	AF 1871,7	7		Taux FONPEL		
Non Soumises L	JRSSAF 0,0	0		0,00		
(dont ind. non é	eligible FRFE) 0,0	0				
Salaires	Ircantec 0,0	0				

#### Financement DIF Élus

Si votre établissement est concerné par la cotisation DIF des élus, la case Financement DIF Élu est cochée dans sa fiche et donc automatiquement reportée dans la fiche de l'élu.

#### Cessation activité professionnelle

Il s'agit du cas des élus ayant interrompu leur activité salariée pour se consacrer à leur mandat : ceuxci sont alors soumis au régime général de l'URSSAF.

Cochez cette case pour indiquer que l'élu est assujetti aux cotisations du régime général. Si un bulletin a déjà été calculé vous devez, avant de cocher cette case, effectuer un changement d'emploi dans le dossier de l'agent.

#### L'élu cotisera tout de même à la CSG et à la CRDS.

#### Retraites complémentaires : FONPEL ou CAREL.

Les élus peuvent décider de cotiser à un organisme de retraite complémentaire : FONPEL ou CAREL. Ces cotisations ne sont pas obligatoires.

Indiquez le taux (8 si 8%) dans la zone Taux CAREL ou Taux FONPEL (les taux salariaux et patronaux appliqués sont les mêmes).

#### Indemnités versées à l'élu dans d'autres collectivités - Cas des élus multi-mandats

#### Les élus en cessation d'activité professionnelle

- Cochez la case Cessation activité professionnelle pour indiquer que l'élu est assujetti aux cotisations du régime général. Dans ce cas, l'élu est soumis aux cotisations URSSAF.
- Dans l'onglet Cotisations, dans le cadre Indemnités versées à l'élu dans d'autres collectivités, saisissez le montant de(s) indemnité(s) brutes(s) versées par un établissement concerné par la réforme dans la zone Soumises URSSAF.

Dans la zone Nettes, saisissez le montant total net des autres indemnités de l'élu pour un calcul correct de l'impôt = Brut- cotisation salariale IRCANTEC - CSG déductible + Cotisations patronales FONPEL/CAREL - cotisations URSSAF salariales.

#### Les élus en activité

Depuis l'article 18 de la loi n° 2012-1404 de financement de la Sécurité sociale pour 2013 et le décret n° 2013-362 du 26 avril 2013, les indemnités des élus étant à la retraite ou poursuivant leur activité professionnelle sont soumises dès qu'elles dépassent un demi-plafond de la sécurité sociale.

 $Cas\ n^\circ 1\ -\ Si\ la\ somme\ des\ indemnités\ brutes\ de\ l'élu\ ne\ dépassent\ pas\ le\ demi-plafond\ de\ la\ sécurité\ sociale$ 

Dans ce cas, ses indemnités ne sont pas soumises aux cotisations URSSAF. La case **Cessation activité professionnelle** n'est pas cochée.

- Dans l'onglet Cotisations, dans le cadre Indemnités versées à l'élu dans d'autres collectivités, saisissez le montant de(s) indemnité(s) brutes(s) versées par un établissement non concerné par la réforme, dans la zone Non soumises URSSAF.
- Dans la zone Nettes, saisissez le montant total net des autres indemnités de l'élu pour un calcul correct de l'impôt = Brut-cotisation salariale IRCANTEC - CSG déductible + Cotisations patronales FONPEL/CAREL.

Cas n°2 - Si la somme des indemnités brutes de l'élu dépassent le demi-plafond de la sécurité sociale

Dans ce cas, ses indemnités sont soumises aux cotisations URSSAF. La case **Cessation activité professionnelle** n'est pas cochée.

- Dans l'onglet Cotisations, dans le cadre Indemnités versées à l'élu dans d'autres collectivités, saisissez le montant de(s) indemnité(s) brutes(s) versées par un établissement concerné par la réforme dans la zone Soumises URSSAF.
- Dans la zone Nettes, saisissez le montant total net des autres indemnités de l'élu pour un calcul correct de l'impôt = Brut-cotisation salariale IRCANTEC - CSG déductible + Cotisations patronales FONPEL/CAREL - cotisations URSSAF salariales.

Dans le cas des élus multi-mandats qui perçoivent des indemnités soumises URSSAF ET des indemnités non soumises = vous devez additionner les montants nets correspondant aux indemnités brutes des zones **Soumises URSSAF** et **Non soumises URSSAF**.

La zone **Soumises IRCANTEC** s'affiche à titre informatif : elle totalise les montants pris en compte pour le calcul des assiettes IRCANTEC à savoir les indemnités **Soumises URSSAF**, les indemnités **Non soumises URSSAF** et le cas échéant les salaires.

#### Si l'élu perçoit un salaire pour une activité non liée à un mandat

Les salaires perçus par les élus pour d'autres activités non liées à un mandat doivent également être pris en compte pour le calcul des cotisations plafonnées.

- Si ces salaires sont soumis à l'IRCANTEC, ils doivent également être pris en compte pour le calcul du plafond pour les cotisations IRCANTEC Tr. A et Tr.B.
- Ces salaires ne rentrent pas en compte dans le déclenchement du seuil URSSAF et dans le calcul de la retenue à la source.
- Dans la zone Salaires (zones Mensuelles, trimestrielles ou semestrielles), saisissez le montant du salaire perçu afin qu'il soit pris en compte lors du calcul du plafond de la sécurité sociale utilisé pour le calcul des assiettes FNAL, FNAL tranche A, et vieillesse.
- Cochez la case Ircantec pour que le salaire saisi soit également pris en compte dans le calcul du plafond IRCANTEC.

## Rappel sur l'assujettissement des élus à l'URSSAF Régime Général

1- Les indemnités concernées et les indemnités exclues

Sont concernées les indemnités des élus des collectivités territoriales (communes, départements et régions) et les indemnités des délégués de ces collectivités membres d'un établissement public intercommunal (communes urbaines, communautés d'agglomération, syndicats intercommunaux).

Les indemnités perçues au titre d'autre mandats locaux ou fonctions locales ne sont pas assujetties et n'entrent pas en compte dans le calcul du seuil d'assujettissement (voir ici).

Ce sont les indemnités perçues au titre des mandats ou fonctions exercés au sein :

- des établissements publics locaux (syndicats mixtes notamment) ;
- des centres de gestion ;
- du CNFPT,
- des offices publics de l'habitat ;
- ≻ etc...

2- Seuil d'assujettissement

<u>Référence</u> : Circulaire interministérielle N° DSS/5B/DGCL/2013/193 du 14 mai 2013 relative à l'affiliation au régime général de sécurité sociale des titulaires de mandats locaux ainsi qu'à l'assujettissement des indemnités de fonction qui leur sont versées.

#### Le seuil est fixé à la moitié du plafond de la Sécurité Sociale (soit 1714 € pour 2020).

Les élus sont affiliés alors au régime général et leurs indemnités de fonction sont assujetties aux cotisations de sécurité sociale, à la CSG/RDS et l'IRCANTEC <u>dès le 1er euro</u>.

Cependant, si l'élu <u>a cessé son activité professionnelle</u> pour l'exercice de son mandat, il est affilié alors au régime général et ses indemnités de fonction sont assujetties aux cotisations de sécurité sociale, à la CSG/RDS et l'IRCANTEC <u>dès le 1er euro sans concurrence de ce seuil.</u>

Le droit de cessation de l'activité professionnelle pour l'exercice d'un mandat n'est ouvert qu'aux : - maires, quel que soit le nombre d'habitants de la commune, ainsi qu'aux adjoints des communes de 20 000 habitants au moins (L 2123-9 du Code Général des Collectivités Territoriales CGCT)

- présidents et vice- présidents ayant délégation de l'exécutif du conseil général (L3123-7 du CGCT), du conseil

8

régional (L4135-7 du CGCT)

- aux membres du conseil de la communauté de communes (L 5214-8 du CGCT)
- aux membres du conseil de la communauté urbaine (L 5215-16 du CGCT)
- aux membres du conseil de la communauté d'agglomération (L 5216-4 du CGCT)

<u>N.B.</u> : ne sont pas considérés comme ayant suspendu leur activité professionnelle pour se consacrer à leur mandat :

- Le fonctionnaire en détachement pour mandat électif qui conserve le bénéfice de son régime spécial,

- L'élu qui devient parlementaire et se trouve affilié au régime correspondant,
- Les retraités.

#### PAS : faire une demande TOPAZE pour récupérer le taux d'imposition

#### Créer une demande TOPAZE dans epaie

Si vous avez plusieurs agents/élus créés, vous pouvez une seule demande.

- Cycle de paie Ouvrir le bureau Cycle de paie Utiliser l'option Fichier TOPAZE, dans le bloc Post-Paie ueil > Cycle de pa Ressources Novembre 2019, ARPAILLARGUE, mairie d'Arpa GOULOT Stéphane (stef) Accueil Duverture / Clôture du mois de paie Etats mensuels Gestion des rappels Livre de paie Saisie des éléments de paie Etats des caisses Gestion des Taux du prélèvement à la source Déclarations de cotisations Saisie individuelle des variables mensuelles Bordereau URSSAF Saisie tabulaire : des heures supplémentaires et complémentaires 💌 Listes de contrôle de la saisie Dématérialisation Indemnité compensatrice hausse CSG Dématérialisation des bulletins Bulletins Déclaration Sociale Nominative Calcul des bulletins DSN Mensuelle Edition des bulletins Déclaration PASRAU Liste de contrôle Fichier TOPAze des nets a payer Mandatement Agents partis Transfert et contrôle des mandats en comptabilité Créer une nouvelle demande Sélectionner la collectivité et l'établissement concerné Sélection
  - Collectivité ARPAILLARGUE 💌 Etablissement mairie d'Arpaillargue 💌
- Sélectionner les agents qui sont concernés par la demande de taux d'imposition

Agents non	séléctionnés			Agents sélec	tionnés	
Matricule	Nom, Prénom	Fonction		Matricule	Nom, Prénom	Fonction
33	AGENT Recenseur	recenseur				
30	AGENT Sans-Cotisation	Comptable territorial				
89	AUTRE Apprenti	aucune				
57	AUTRE Sft non-Titulaire rg	Psychologue				
56	AUTRE Sft-Titulaire rf	Agent de cuisine				
50	AUTRE Sft-Titulaire rg	aucune				
83	COMMISSAIRE Enquêteur	Commissaire enquêteur				
34	CONTRAT De-Qualification	Contremaître				
50	FILL Conceiller-Général	Conseiller	<b>T</b>			

9

Vous utiliserez le boutons V pour ajouter l'agent sélectionné dans le tableau de gauche pour le déplacer dans le tableau de droite

•

-

 $\triangleright$ 

permet de transférer tous les agents en un clic

ermet de retirer l'agent sélectionné dans le tableau de droite pour le déplacer dans le tableau de gauche (cas erreur de sélection d'un agent)

permet d'annuler le transfert de tous les agents du tableau de droite

	Déclaration		
	Chemin de génération	C:\Users\stephane\Documents\Mes échanges Berger-Levrault	Répertoire par défaut
Rete	enir le chemin indic	qué ou modifier le dossier dans lequel sera créé la demand	le à l'aide du

- bouton 😇
- Créer le fichier de demande TOPAZE

#### Déposer une demande TOPAZE sur net-entreprises



BIS Régime général		
TOPAze	C	5
Solutions de paiement	↓	
Sites partenaires	¥	

> Choisir **TOPAZE** 

Choisir « Chargement d'un fichier » :



> Parcourrez votre disque dur pour insérer le fichier de déclaration puis Valider

	Accueil > Depot d'une demande > Chargement d'un fichier de demand	les
S€	élection d'un fichier de demandes	
	Choix du fichier :	Parcourir
	Choix du fichier :	Parcourir

#### Récupérer le CRM de la demande TOPAZE

> Se connecter à net-entreprises.fr puis aller dans « Autres services » :

DAT	DPAE (e	ex-DUE)	DU	CS	PASR	AU
Déclaration d'accident du travail ou de trajet	Déclaration l'emb	préalable à auche	Déclaration cotisation	n unifiée de ls sociales	Prélèvement à la les revenu	a source pour s autres
sie du formulaire en ligne ou dépôt de hier issu de votre logiciel de paie/RH	Saisie de formulaire issu du	e ou dépôt de fichier logiciel	Saisie de formulaire issu du	ou dépôt de fichie logiciel	r Déclaration de prélèv pour les rever	ement à la source nus autres
VOTRE TABLEAU DE BORD	V	OTRE ESPACE EN	TREPRISE	VOS	SERVICES COMPLEM	IENTAIRES
Vos notifications	*	Gestion	$\checkmark$	0	utils de Contrôle	$\mathbf{V}$
Vos déclarations	$\checkmark$	Consultation	$\checkmark$	R	éférentiels	$\mathbf{V}$
		Demande en att	ente 🗸	0	utils de Paramétrag	e ↓
				A	utres services	$\checkmark$
				S	olu Pouvons-nous vo	us aider ?
Choisir TOPAZE	BIS Régime général TOPAze Solutions de paien Sites partenaires	aent ↓ ↓				

Cliquez sur	ndant à la dema	inde, v	vous afficherez le dé	tail	de la demande
Horodatage de l'envoi	Nom du fichier	$\diamond$	Accusé d'enregistrement	$\diamond$	Affichage des demandes
Transmis le 14/01/2020 à 13h14	TOPAze_20200114-1313		Validé le 14/01/2020 à 13h14		_
					Masquer les demand
SIRET déclaré	Statut	$\diamond$	Bilan de conformité	$\diamond$	CRM ᅌ
21	ОК		Validé le 14/01/2020 à 16h03		CRM reçu le 15/01/2020 à 16h58
Cliquez sur 📥 pour télécharger le CRM					
CRM	\$				
CRM reçu le 15/01/2020 à 16h5	8				

Intégrer le CRM d'une demande TOPAZE dans epaie

Ouvrir l'option « Gestion des Taux du prélèvement à la source » dans le bloc « Cycle de paie ».

Cycle de paie
▶ Ouverture / Clôture du mois de paie
Gestion des rappels
Saisie des éléments de paie
Gestion des Taux du prélèvement à la source
Saisie individuelle des variables mensuelles     Saisie tabulaire :
<ul> <li>La liste des agents s'ouvre, cliquer sur Sélectionner Tous.</li> <li>Sur le haut à droite de l'écran, cliquer sur Intégrer le fichier DGFIP</li> <li>Utiliser l'option d'intégration manuelle des taux</li> <li>Sélectionner le fichier des taux de la DGFIP</li> <li>C:\Users\stephane\Desktop\</li> </ul>
Valider Annuler
Enfin faire Valider
Le ou les taux sont intégrés sur les agents, enregistrer les modifications et fermer